



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Communiqué de presse

Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

05/10/2022

La vaccination contre la variole du singe en pré-exposition possible dès demain 06/10 à Pacheco

Depuis le 23 septembre 2022, le RMG (Risk Management Group) a étendu les critères d'éligibilité à la vaccination contre la variole du singe en pré-exposition, c'est-à-dire à titre préventif.

Dorénavant, les hommes ayant des relations sexuelles avec plusieurs hommes pourront aussi se faire vacciner préventivement contre la variole du singe. Pour la vaccination préventive contre la variole du singe, un centre s'ajoute à Bruxelles dès ce 6 octobre à la liste des quatre centres existants: Pacheco.

Pour rappel, au vu de la disponibilité limitée des vaccins pour l'instant, ceux-ci sont réservés, outre aux personnes en post-exposition, aux groupes suivants en pré-exposition:

- Les personnes gravement immunodéprimées en raison d'une maladie (cancer en cours de traitement ou VIH/SIDA avec des valeurs de CD4 basses) et/ou de traitements (chimiothérapie, transplantation), qui ont un risque élevé d'être infectées par la variole du singe ;
- Les travailleurs du sexe masculins et transsexuels ;
- Le personnel de laboratoire manipulant des cultures de la variole du singe;
- Les femmes qui prennent la PrEP et ayant des contacts sexuels fréquents;
- Et depuis le 23 septembre, les hommes ayant des relations sexuelles avec plusieurs hommes.

Selon les directives actuelles, les personnes qui répondent aux critères ci-dessus peuvent bénéficier – dans la limite des stocks disponibles - d'une 1ère dose de vaccin. Si la première dose a été administrée à Pacheco, un deuxième rendez-vous sera planifié 28 jours après à Pacheco également.

Modalités pratiques de la vaccination à Pacheco

A Bruxelles, les personnes rentrant dans les critères et souhaitant se faire vacciner à titre préventif contre la variole du singe peuvent donc désormais le faire au centre Pacheco, en plus des 4 hôpitaux qui proposaient déjà cette vaccination (le CHU Saint-Pierre, les Cliniques Universitaires Saint-Luc, l'Hôpital Universitaire Erasme, l'UZ Brussel).

Cette vaccination préventive contre la variole du singe à Pacheco se fait uniquement sur rendez-vous, via le call-center au numéro 02/214.19.29.

Pour l'instant, les plages dédiées à cette vaccination à Pacheco sont les jeudi et vendredi de 9h45 à 17h30 et le samedi de 9h à 13h.

L'adresse du centre est la suivante: Centre Pacheco, Boulevard Pacheco, 42 - 1000 Bruxelles.



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Pour plus d'infos :

France Dammel, porte-parole de la Cocom : 0494/50.88.98

Simon Vandamme, porte-parole du ministre bruxellois de la Santé, Alain Maron: 0479/66.03.23

A propos de la Cocom : *La Commission communautaire commune (Cocom) joue un rôle fondamental en région bruxelloise dans les domaines de la santé et de l'aide aux personnes. Elle est compétente à l'égard des personnes (les Bruxellois, mais aussi celles et ceux qui bénéficient des services des institutions de santé et d'aide sociale) et de plus de trois cents établissements et services (hôpitaux, CPAS, services de soins, centres d'accueil, etc.) bilingues dans ces domaines. La Cocom intègre également dans sa structure l'Observatoire de la Santé et du Social, le service d'études sur la santé et l'aide aux personnes en Région bruxelloise.*